



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 22 juillet 2026

Objet : Question parlementaire n° 4458 du 15 juillet 2026 de Monsieur le Député Dan Biancalana concernant « Utilisation de l'intelligence artificielle pour la reconnaissance biométrique dans les enquêtes policières ».

Madame la Ministre,

En date du 15 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de la Justice.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Dan Biancalana.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon Gloden